



Le 16 juin 2026

Aux membres de

l'Ordre des ergothérapeutes du Québec,

la Fédération des kinésioles du Québec

l'Association des kinésioles, kinésithérapeutes, orthothérapeutes, massothérapeutes du Québec

Objet : Désignation de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec comme ordre d'accueil pour l'intégration des kinésioles au système professionnel

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec (OEQ), la Fédération des kinésioles du Québec (FKQ) et l'Association des kinésioles, kinésithérapeutes, orthothérapeutes, massothérapeutes du Québec (AKKOMQ) accueillent favorablement l'annonce du gouvernement du Québec désignant l'OEQ comme ordre d'accueil pour l'intégration des kinésioles au système professionnel québécois.

Cette décision marque une étape importante pour la protection du public, la reconnaissance de la kinésiologie et l'évolution du système professionnel. Elle ouvre la voie à un encadrement structuré d'une profession appelée à jouer un rôle significatif auprès de la population, notamment en matière de prévention, de réadaptation et de performance des personnes à toutes les étapes de la vie.

L'Office des professions du Québec mettra en place un comité de transition afin d'assurer une intégration ordonnée, rigoureuse et cohérente. Ses travaux permettront de revalider l'ensemble des mécanismes nécessaires au bon fonctionnement d'un ordre professionnel, de la gouvernance aux activités courantes, en passant par l'admission, le tableau des membres, l'inspection professionnelle, la formation continue, la déontologie, le syndicat, les communications et les services aux membres.

L'objectif sera clair : garder le cap sur la mission fondamentale de protection du public, tout en assurant un encadrement de qualité pour les professions réunies au sein de l'OEQ.

Cette transition se fera dans un esprit de collaboration, de respect des expertises et de complémentarité. L'ergothérapie et la kinésiologie sont deux professions distinctes, mais elles partagent des préoccupations communes liées à la santé, au fonctionnement, à l'autonomie, à la prévention et à la participation sociale. Leur rapprochement au sein d'un même ordre professionnel permettra de renforcer les collaborations interprofessionnelles et de mieux répondre aux besoins évolutifs de la population québécoise.

Nous souhaitons rassurer les membres actuels de l'OEQ, de même que les futurs membres kinésilogues : chacun aura sa place dans cette nouvelle étape. L'intégration sera pensée de façon équitable, structurée et progressive, afin de préserver l'identité propre de chaque profession tout en bâtissant une organisation plus forte, plus efficiente et mieux outillée pour remplir sa mission.

Cette décision représente une occasion gagnante pour toutes les parties : pour le public, qui bénéficiera d'un encadrement professionnel accru ; pour les kinésilogues, qui verront leur profession reconnue au sein du système professionnel ; pour les ergothérapeutes, qui pourront s'inscrire dans une dynamique élargie de collaboration ; et pour l'Ordre, qui pourra accroître sa portée, son efficacité et sa contribution aux grands enjeux de santé, d'autonomie et de participation de la population.

Collectivement, nous souhaitons faire de cette intégration un projet porteur, fondé sur la rigueur, la confiance et l'intérêt public. Il s'agit d'un grand pas pour la reconnaissance des saines habitudes de vie, de l'activité physique adaptée, de la prévention, de la réadaptation et de la participation active de toutes et tous à la société.

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec, la Fédération des kinésilogues du Québec et l'Association des kinésilogues, kinésithérapeutes, orthothérapeutes, massothérapeutes du Québec poursuivront leurs travaux conjointement au cours des prochains mois afin d'accompagner cette transition avec transparence, responsabilité et engagement.

Alexandre Nadeau, erg., M. Erg., ASC, C.Dir.
Président, Ordre des ergothérapeutes du Québec

Marc-Antoine Pépin, M.Sc. Kinéslogue
Président, Fédération des kinésilogues du Québec

Roberto Poirier, B.Sc. Activité Physique
Président, Association des kinésilogues,
kinésithérapeutes, orthothérapeutes,
massothérapeutes du Québec